

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue exclusivement par vidéoconférence le 22 décembre 2020 à 9h30, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Nadine Brière	Mairesse
Monsieur Roch Bédard	Conseiller du district 2
Monsieur Robert Bélisle	Conseiller du district 3
Monsieur Martin Jolicoeur	Conseiller du district 4
Madame Frédérique Cavezzali	Conseillère du district 5

Monsieur le conseiller Pierre Lafond est absent pour toute la durée de la séance.

Sont également présents la greffière et directrice des Services juridiques ainsi que le directeur général.

Madame la mairesse Nadine Brière déclare la séance ouverte à 9h30.

RÉSOLUTION NO. 2020-413

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 décembre 2020

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard

**POUR : M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 décembre 2020.

RÉSOLUTION NO. 2020-414

Adjudication – Contrats d'assurances de dommages – Ville de Sainte-Adèle – Terme 2020 – FID-2020-01

ATTENDU la demande de soumissions publiques effectuée concernant le portefeuille d'assurances de la Ville de Sainte-Adèle;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 10 décembre dernier, conformément à la Loi;

ATTENDU le rapport de monsieur Martin Grandchamp, conseiller principal de la firme *Fidema Groupe conseils inc.*, daté du 16 décembre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER: M. Martin Jolicoeur

**POUR : M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la firme *Fidema Groupe conseils inc.* à octroyer le contrat pour le Bloc A - Assurance de biens, bris des équipements et délits à la firme *BFL Canada* pour une prime totale incluant les taxes de 114 188,92\$;

D'autoriser la firme *Fidema Groupe conseils inc.* à octroyer le contrat pour le Bloc C – Assurance automobile à la firme *BFL Canada* pour une prime totale incluant les taxes de 49 929,94\$;

D'octroyer les contrats d'assurances (Bloc A et C) de la Ville de Sainte-Adèle pour la période du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021 aux différents assureurs suivants via le courtier *BFL Canada risques et assurances inc.*;

Assurances

Assureurs

BLOC A

Biens
Bris d'équipement
Délits

AIG du Canada
RSA
Travelers

BLOC C

Automobile des propriétaires

AIG du Canada

QUE le conseil autorise la firme *Fidema Groupe conseils inc* à poursuivre les négociations avec le courtier afin de réduire davantage les primes tant pour les blocs A et C que pour le bloc B – Assurances responsabilités;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer les paiements selon le devis et le bordereau de soumission;

QUE le conseil approuve une somme de 160 000\$ à même l'excédent de fonctionnement non affecté pour le coût supplémentaire des primes d'assurances pour l'année 2021;

D'autoriser la greffière et directrice des Services juridiques à signer au nom de la Ville de Sainte-Adèle tout document donnant effet à la présente résolution.

RÉSOLUTION NO. 2020-415

Recommandation de paiement – Travaux de reprofilage de fossés et des accotements

ATTENDU la résolution 2020-393 adoptée par le conseil lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2020 pour autoriser le dépassement des coûts pour les travaux de reprofilage de fossés et des accotements;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER: M. Roch Bédard

POUR : **M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE procéder au paiement final et libération de la retenue, pour les travaux de reprofilage de fossés et des accotements, soit un montant de 45 976,41\$, taxes incluses (TP-2019-007), à la compagnie *Excavation Serge Gingras inc.*, et que ce paiement soit effectué à même le règlement d'emprunt 1250 remboursable sur une période de 15 ans.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucun point

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse répond aux questions du public via la plateforme zoom disponible sur le site internet de la ville.

RÉSOLUTION NO. 2020-416

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Martin Jolicoeur

**POUR : M. Roch Bédard
M. Robert Bélisle
M. Martin Jolicoeur
Mme Frédérique Cavezzali**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée 9h39.

(s) Nadine Brière

Mme Nadine Brière, Mairesse

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal, Greffière et directrice des
Services juridiques